

Bernard FERRIER, Conseiller Général du canton de Marans.

La Morue 17230 Marans

Tel : 05 46 01 03 87

06 75 43 66 77

Tel travail (jours et heures scolaires) :

05 46 01 11 43

Courriel : bernardferrier@voilà.fr

Communiqué de presse.

N'étant pas en France, je ne pourrai pas accompagner les marandais lors de la manifestation du 15 avril 2005.

Même si je ne suis pas présent avec eux rue d'Aligre, je soutiens leur action .

Mon combat pour la déviation courte de Marans a été sans faille depuis bientôt quinze ans.

Depuis mon élection, je multiplie les rencontres et les actions pour faire connaître notre projet et faire prendre en compte la situation infernale vécue chaque jour par les marandais, mais aussi par les occupants des 15000 véhicules qui traversent quotidiennement notre ville.

Le 21 février 2005, en séance publique du Conseil Général, j'ai demandé au Président Belot de bien **vouloir inscrire dès le budget 2005 l'étude de la déviation courte de Marans** (voir le texte de mon intervention joint) en prenant en compte que le département va donner 11 millions d'euros pour simplement **achever** la déviation de Jonzac.

Réponse de M Belot : « L'autoroute Fontenay le Comte / Rochefort va résoudre les problèmes de circulation de Marans ».

C'est sans compter sur **les convois exceptionnels** qui ne pourront pas prendre l'autoroute, les **nombreux camions** en trafic local, les **véhicules** qui ne voudront pas payer le péage.

Seule une déviation courte de Marans solutionnerait complètement le problème et de manière durable.

Les habitants de Tonnay-Charente, soutenus par leurs élus demandent la gratuité de l'autoroute Rochefort/Saintes, car peu de véhicules l'empruntent et le trafic demeure insupportable dans la ville.

M Belot ce même jour a annoncé la prochaine réalisation de la déviation de **Mirambeau**, ville traversée aussi par la RN 137 et étant **déjà déviée par l'autoroute A10** et bénéficiant même d'un échangeur !

On se moque de la **sécurité**, de la **santé**, de la **prospérité** et **du bien être** des marandais !

Bernard FERRIER.



Monsieur le Président,

La lecture du rapport 407 laisse apparaître que vous demandez que le Conseil Général alloue une somme de onze millions d'€ pour l'achèvement de la déviation de Jonzac, ce qui représenterait cinquante pour cent des autorisations de programme itinéraires et contournements.

Vous venez de parler ce matin, de déviation de Montendre et de Mirambeau. Je me demande s'il n'y a pas des charentais maritimes d'en haut, et d'autres d'en bas. Contrairement à la géographie, en tant que Conseiller Général de Marans, je me sens charentais maritime d'en bas avec tous les habitants de mon canton qui réclament une déviation courte de Marans.

Même avec la création de l'autoroute, celle-ci sera indispensable pour la santé, la sécurité, le bien être des marandais et des occupants des 15 000 véhicules qui traversent péniblement chaque jour la ville.

M Lucciani, qui était directeur des grandes infrastructures à la DDE avait chiffré juste avant son départ notre projet dans une fourchette de 10 à 15 millions d'€, ce qui au vu de la déviation de Jonzac paraît tout à fait acceptable par le budget départemental.

Je demande donc à notre assemblée d'inscrire d'urgence, dès ce budget l'étude de la déviation courte de Marans ; tout en maintenant, bien sûr, l'achèvement de la déviation de Jonzac.

Le 21 février 2005.



Bernard Ferrier.